

Prise en charge globale d'un Arrêt Cardio Respiratoire chez l'adulte

Ce programme vise à :

Etre capable de prendre en charge efficacement, un arrêt cardio respiratoire (ACR) dans son intégralité.

CATÉGORIE PROFESSIONNELLE

- Pharmacien
- Chirurgien-dentiste
- Paramédicaux
- > Aide-soignant
- > Auxiliaire de puériculture
- > Manipulateur d'électroradiologie médicale (ERM)
- > Masseur-kinésithérapeute
- > Puéricultrice Diplômée d'Etat
- > Infirmiers
- * Infirmier Diplômé d'Etat (IDE)
- * Infirmier Anesthésiste Diplômé d'Etat (IADE)
- * Infirmier de Bloc Opératoire Diplômé d'Etat (IBODE)
- Biologiste

CONCEPTEUR – FORMATEUR

Infirmiers expérimentés travaillant dans les services d'urgence de soins intensifs ou de réanimation – Infirmiers Anesthésistes diplômés d'Etat – Formateurs AFGSU conventionnés CESU.



Prise en charge globale d'un Arrêt Cardio Respiratoire chez l'adulte

MÉTHODE – MODE D'EXERCICE DU PARTICIPANT

Méthode démonstrative.

Mode d'Exercice du Participant : Formation mixte.

> Un support de formation est remis à chaque participant.

CONTENU CONFORME AUX EXIGENCES DPC

Etape 1 : EVALUATION DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

Elle sera réalisée avant la formation à l'aide de notre guide « Mon DPC avec l'afpc » partie 1 : questionnaire relatif aux attentes de chaque participant en lien avec les objectifs du programme et ses pratiques professionnelles.

Etape 2 : ACQUISITION ET PERFECTIONNEMENT DES CONNAISSANCES

- Identifier un arrêt respiratoire
- Déclencher une alerte précoce (Numéros d'urgence + contenu d'un message optimal) qui va conditionner l'arrivée d'une équipe médicale
- Réaliser une réanimation cardio -pulmonaire efficace
- Etre capable de mettre en œuvre, en toute sécurité, un Défibrillateur Automatisé Externe (DAE), notions sur la fibrillation ventriculaire, fonctionnement et maintenance du DAE
- Etre capable de décrire et d'expliquer les différents maillons de la chaîne de survie

Etape 3 : EVALUATION DES ACQUIS DE LA FORMATION permettant la mise en place et le suivi d'actions d'amélioration

A l'issue de la formation, des évaluations des acquis de la formation (Article L.6353-1 du CDT) et de la satisfaction seront réalisées par le formateur. Le prestataire délivrera au stagiaire une attestation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation.

La partie 2 de notre guide « Mon DPC avec l'afpc » servira d'outil de formalisation d'un plan d'actions visant l'amélioration des pratiques professionnelles et d'évaluation des actions correctives mises en place.



Prise en charge globale d'un Arrêt Cardio Respiratoire chez l'adulte

Une attestation de participation à un programme de développement professionnel continu (DPC) sera fournie aux participants conformément à l'arrêté du 25 juillet 2013 relatif au DPC.



**PRENDRE SOIN
DE VOTRE
AVENIR**

Parc de l'innovation, 183 rue de Menin
59520 Marquette-lez-Lille
Tél.: 03.20.91.79.79